



AMPHIS 21

CYCLES DE CONFÉRENCES

AUTOMNE 2007



SCIENCES PO



Un savoir pour l'action

Voilà ce que proposent les cycles de conférences des Amphis 21. Ils offrent des perspectives qui sont celles du XXI^e siècle. Ils interrogent notre héritage et parallèlement ouvrent nos frontières à des savoirs nouveaux, à des réalités politiques et sociales, à des approches intellectuelles et sensibles du monde trop souvent ignorées. Ils explorent les champs du futur, ils permettent de redécouvrir cette qualité d'étonnement qui fonde le plaisir d'apprendre et la capacité d'agir.

Quel livre emporter sur l'île déserte ?

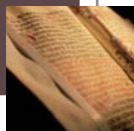
Début : mardi 9 octobre 2007

Les nouveaux défis du monde contemporain

Début : jeudi 11 octobre 2007

CONCEPTION ET ANIMATION : **BERNADETTE BRICOUT**,
PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ PARIS 7 - DENIS DIDEROT

QUEL LIVRE EMPORTER SUR L'ÎLE DÉSERTE ?



*«Lire, c'est aller à la
rencontre d'une chose
qui va advenir».*

Italo Calvino
Si par une nuit d'hiver le voyageur.

Chaque lecteur est isolé, c'est-à-dire qu'il est comme une île. Le livre offre la possibilité d'une exploration périlleuse où nous partons à la recherche de l'autre et de nous-mêmes. Entre l'écrivain et le lecteur se tisse une relation intime, par-delà l'espace et le temps, une amitié secrète, un dialogue silencieux. Ce cycle de conférences vous invite, en compagnie de grands témoins qui sont des lecteurs passionnés, à redécouvrir des œuvres fondatrices, inscrites dans la longue durée. Ces œuvres éclairent la dynamique des existences individuelles comme les déchirements de l'histoire. Elles offrent sur l'aventure humaine des perspectives insoupçonnées. Elles ouvrent de nouveaux horizons.

8 conférences de 19h15 à 20h45

Mardi 9 octobre

La Bible. Mais laquelle ?

Odon VALLET

Historien des religions.

Mardi 16 octobre

Montaigne, maître Zen

André COMTE-SPONVILLE

Philosophe.

Mardi 13 novembre

*La conférence des oiseaux de Attar ou
les sept vallées de la connaissance*

Leïli ANVAR-CHENDEROFF

Maître de conférences à l'Institut des langues et Civilisations
Orientales.

Henri GOUGAUD

Écrivain.

Mardi 20 novembre

*La Divine Comédie de Dante ou le
voyage immobile*

Jacqueline RISSET

Écrivain, Professeur à l'Université de Rome.

Mardi 27 novembre

*La Critique de la faculté de juger
de Kant et la naissance de l'esthétique
moderne*

Luc FERRY

Philosophe.

Mardi 4 décembre

*Stendhal : la Chartreuse de Parme,
un opéra du bonheur ?*

Philippe BERTHIER

Professeur à l'Université Paris 3 - Sorbonne Nouvelle.

Mardi 11 décembre

Tanizaki ou la clarté de l'ombre

Anne BAYARD-SAKAÏ

Professeur à l'Institut National des Langues et
Civilisations Orientales.

Mardi 18 décembre

*Le dictionnaire : des langues
aux civilisations*

Alain REY

Linguiste.

*«La sagesse suprême, c'est
d'avoir des rêves assez
grands pour ne pas les
perdre de vue tandis qu'on
les poursuit».*

William Faulkner



LES NOUVEAUX DÉFIS DU MONDE CONTEMPORAIN

L'accélération des processus de mondialisation suscite la mise en relation de sociétés et de territoires, amplifie leur interdépendance, modifie notre perception de l'espace et du temps, accroît la puissance et la complexité des réseaux en même temps qu'elle génère de nouvelles formes de tensions, de violences et de conflits. Dans un monde marqué par la mobilité, il importe plus que jamais de comprendre quelles sont les forces et les faiblesses des multiples acteurs du jeu international, les dynamiques qui les animent face aux nouveaux défis qui se posent à nous. Ce cycle de conférences qui privilégie des approches nationales et transversales aura aussi une dimension prospective. Car les questions qu'il pose engagent l'avenir du monde.

8 conférences de 19h15 à 20h45

Jeudi 11 octobre

Refonder l'Europe

Bronislaw GEREMEK

Historien, Ancien Ministre des Affaires Étrangères de Pologne,
Député au Parlement européen.

Jeudi 18 octobre

*La dynamique des conflits et
la sécurité internationale à l'heure
de la mondialisation*

Joseph MAÏLA

Ancien Recteur de l'Institut Catholique de Paris.

Jeudi 15 novembre

*La France, les Français et l'ouverture
économique, sociale et politique au
monde*

Pascal PERRINEAU

Directeur du Centre de Recherches Politiques de Sciences Po
(Sciences Po - CEVIPOF), Professeur des universités à l'Institut
d'Études Politiques de Paris.

Jeudi 22 novembre

*Les nouveaux pouvoirs des citoyens
dans le monde Internet*

Joël de ROSNAY

Président de Bionics International, Conseiller du Président
de la Cité des Sciences et de l'Industrie.

Jeudi 29 novembre

La Chine : un défi pour l'Occident ?

Jean-Luc DOMENACH

Directeur de recherches à Sciences Po,
Correspondant scientifique au Centre d'Études et de
Recherches Internationales (Sciences Po- CERI).

Jeudi 6 décembre

L'Amérique entre la peur et l'espoir

Dominique MOÏSI

Conseiller spécial à l'Institut Français des Relations
Internationales (IFRI), Titulaire de la chaire de géopolitique
européenne au Collège d'Europe à Natolin (Varsovie).

Jeudi 13 décembre

*La société a-t-elle besoin de pauvres
pour exister ?*

Martin HIRSCH

Haut commissaire aux solidarités actives contre la pauvreté,
Président d'Emmaüs France, Fondateur de l'Agence nouvelle
des solidarités actives.

Jeudi 20 décembre

*La planète en péril : quels défis
pour la Terre ?*

Pierre RABHI

Fondateur de l'Association Terre et humanisme,
Expert international pour la lutte contre la désertification.

Afin de valider l'inscription, ce bulletin individuel est à retourner dûment complété et signé, accompagné du règlement, à Sciences Po, Direction de la Formation Continue 215 boulevard Saint-Germain 75007 Paris.

■ CYCLES DE CONFÉRENCES

Cocher le(s) cycle(s) choisi(s) :

Quel livre emporter sur l'île déserte ?

Du 9 octobre au 18 décembre 2007

Les nouveaux défis du monde contemporain

Du 11 octobre au 20 décembre 2007

Comment avez-vous connu cette formation ? DRH Web Courrier Presse Autre :

■ PARTICIPANT

Mme Mlle M. Nom : Prénom :

Adresse de convocation (si différente de l'établissement) :

Code Postal : Ville : Pays : Téléphone :

E-mail : Fax :

Souhaite recevoir l'offre de formation continue de Sciences Po par e-mail

Profession :

■ ENTREPRISE OU ORGANISME DU PARTICIPANT

N° de Siret (à remplir impérativement) : | | | | | | | | | | | | | | | |

Raison sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays : Téléphone :

Site Internet : http:// Fax :

Code APE/NAF : | | | | | Effectif de l'établissement :

ÉTABLISSEMENT À FACTURER (si différent) : Raison sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

■ RESPONSABLE FORMATION

Mme Mlle M. Nom : Prénom :

Fonction : Service :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays : Téléphone :

E-mail : Fax :

Souhaite recevoir l'offre de formation continue de Sciences Po par e-mail

PERSONNE CHARGÉE DE LA GESTION ADMINISTRATIVE DE L'INSCRIPTION (si différente) :

Mme Mlle M. Nom : Prénom :

Fonction : Service :

E-mail : Téléphone :

■ CACHET DE L'ENTREPRISE

■ SIGNATURE

Nom :

Prénom :

Fonction :

Date :

Signature

1) INSCRIPTION :

Toute inscription d'un participant ne sera validée qu'après réception par Sciences Po :

- d'un bulletin d'inscription, dûment complété et signé (et d'une lettre valant commande pour les organismes concernés).
- du règlement des frais de formation (excepté pour les administrations qui, conformément aux règles établies par la comptabilité publique acquittent leur facture «après service fait»).

Tant que le bulletin renseigné et le règlement n'auront pas été reçus, Sciences Po se réserve le droit de disposer librement des places de la session de formation.

Il est demandé aux personnes à mobilité réduite de se signaler lors de l'inscription afin que Sciences Po s'assure de l'accessibilité des lieux de formation.

2) TARIFS :

- L'IEP de Paris étant exonéré de TVA, en vertu de l'article 261-4-4° du code général des impôts, tous les tarifs de la Direction de la Formation Continue sont indiqués en euros nets à payer.
- Les tarifs, indiqués sur le programme de formation pour l'année en vigueur, comprennent la formation, la documentation pédagogique remise à chaque participant, ainsi que les frais de repas si spécifiés sur le programme.
- La tarification des formations diplômantes Executive Masters est spécifiée sur chacun des programmes.

3) MODALITÉS DE PAIEMENT :

Le règlement du prix de la formation, réalisé à l'inscription, comptant et sans escompte, est effectué :

- par chèque libellé à l'ordre de «Fondation Nationale des Sciences Politiques».
 - par virement direct, en précisant le nom du participant, le numéro de facture, le nom de l'entreprise, à l'ordre de «Fondation Nationale des Sciences Politiques», HSBC - 41, bd Raspail - 75007 PARIS, Code Banque : 30368 - Code Guichet : 00070 - N° de compte : 007 053 D 50 38 - Clé RIB : 74 - Domiciliation : HSBC Hervet Paris Sèvres.
- Tout paiement postérieur aux dates d'échéance figurant sur nos factures donnera lieu à des pénalités de retard égales à 1,5 fois le taux d'intérêt légal en vigueur.

4) ADMINISTRATION :

Dès l'inscription validée, Sciences Po adresse :

- une lettre de confirmation au responsable formation.
- une lettre de convocation au participant indiquant le lieu exact de la formation.

Dès la formation réalisée, Sciences Po adresse :

- une facture tenant lieu de Convention de Formation Simplifiée (n° d'agrément : 1175p001275 décision du 28 janvier 1983) adressée à l'établissement financeur.
- une attestation de présence adressée à l'établissement financeur.

Toute entreprise domiciliée au sein de la Communauté Européenne (hors France) devra indiquer son numéro de TVA intracommunautaire sur le bulletin d'inscription pour que la facturation puisse être établie.

5) ORGANISME FINANCEUR :

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers (OPCA...), il appartient à l'entreprise du participant :

- de vérifier directement l'imputabilité de la formation auprès de l'organisme.
- de faire la demande de prise en charge avant la formation.
- d'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription quel sera l'établissement à facturer, en indiquant précisément sa raison sociale et son adresse postale.

Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas à Sciences Po avant le 1er jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés à l'entreprise du participant.

En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, la part non prise en charge sera facturée directement à l'entreprise du participant.

D'autre part, dans le cas où l'organisme n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandons, etc), le coût de l'ensemble du stage reste dû par l'entreprise du participant.

6) CONDITIONS D'ANNULATION :

- Toute annulation ne sera effective qu'après réception d'un écrit (fax, e-mail, courrier), un accusé de réception sera adressé par retour au responsable de formation.
- L'annulation n'entraînera aucun frais si le participant se fait remplacer par un collaborateur de la même entreprise ayant les mêmes besoins en formation (un nouveau bulletin devra être complété dans les mêmes conditions que l'inscription initiale).
- Jusqu'à 10 jours ouvrés avant le 1^{er} jour de la formation, le remboursement de l'inscription se fera sous déduction d'une retenue de 100 euros pour frais de dossier.
- Après cette date, et jusqu'au jour ouvré précédent la formation, Sciences Po facturera à l'entreprise du participant un dédit de 50% des frais de participation, montant non imputable sur le budget de formation.
- A partir du 1^{er} jour de formation (séminaire, cycle, etc), la totalité des frais de formation seront retenus et facturés.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier, de reporter ou d'annuler la formation si des circonstances indépendantes de leur volonté les y obligent, en particulier si le nombre de participants est jugé pédagogiquement insuffisant.

7) INFORMATIQUE ET LIBERTÉS :

Les informations contenues dans ce bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, dite «Informatique et Libertés», vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. Sauf refus exprès et écrit nominatif, les données informatiques pourront faire l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange avec d'autres sociétés.

SCIENCES PO FORMATION

215, boulevard Saint-Germain
75007 Paris
Tél. : 01 44 39 07 63
Fax : 01 44 39 07 61
<http://www.sciences-po.fr/spf/>



formation continue

■ ORGANISATION

Durée de la séance : 1h30

Horaires : de 19h15 à 20h45

Lieu : Institut d'Études politiques de Paris

Amphithéâtre Emile Boutmy - 27, rue Saint Guillaume, 75007 Paris

(Métros les plus proches : Sèvres Babylone ou Saint-Germain des Prés)

■ COORDINATION

Ambroisine BOURBON, Chargée de programmes

Tél : 01 44 39 40 91 – Fax : 01 44 39 07 61

ambroisine.bourbon@sciences-po.fr

Jérôme MICHEL, Assistant de formation

Tél : 01 44 39 07 35 - Fax : 01 44 39 07 61

jerome.michel@sciences-po.fr

■ INSCRIPTIONS (utiliser impérativement le bulletin ci-joint)

INSCRIPTION À TITRE INDIVIDUEL

Montant pour un cycle de 8 séances : 150 € Nets

Tarif étudiant et adhérents de l'Association des Sciences Po : 75 € (sur présentation d'un justificatif)

Montant pour deux cycles de 8 séances chacun : 200 € Nets

Tarif étudiant et adhérents de l'Association des Sciences Po : 100 € (sur présentation d'un justificatif)

INSCRIPTION PAR UNE ENTREPRISE OU UN ORGANISME

Montant : 350 € nets par cycle

Le bulletin d'inscription (accompagné du règlement) devra nous être adressé avant la 1^{ère} conférence dans la limite des places disponibles (500 places par cycle).

Aucune inscription ne sera prise sur place ou à la séance. Les personnes non inscrites ne pourront assister aux conférences.

Les livres des Amphis 21 :

- "Le Regard d'Orphée. Les mythes littéraires de l'Occident". Éditions du Seuil, 2001.
- "Mémoires du siècle." Éditions du Seuil, 2003.



TOUTES LES FORMATIONS SONT ÉLIGIBLES AUX DIFFÉRENTS DISPOSITIFS DU PLAN DE FORMATION OU DU DIF



SCIENCES PO

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES / INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES DE PARIS

27, rue saint-guillaume 75337 paris cedex 07 france . tél. 33 (0)1 45 49 50 50 - www.sciences-po.fr